



DOSSIER D'INSCRIPTION SAISON 2026-2027

Tarif des licences ALV3M 2026-27

Licence	Tarifs
Adulte compétiteur	191 €
Adulte loisir sans compétitions	182 €
Jeunes -21 ans	166 €
Poussin -10 ans	153 €
Adulte sans pratique	46 €
Encadrant bénévole* (compétition ou non)	83 € / 74 €

* Encadrant effectif chargé d'un groupe lors d'un créneau régulier pendant la saison.

Seront appliqués en sus :

- Une remise forfaitaire de -20€ **pour les résidents des communes de Lattes et de Saint-Jean-de-Védas** (sauf adultes sans pratique)
- Une remise forfaitaire familiale de -10 € à **partir de la 2^e licence** pour chaque membre supplémentaire licencié.

Le règlement se fait par l'un des moyens suivants :

- Par chèque à l'ordre de « Arc Lat'Vedas »
- Par virement :
 - IBAN : FR76 1027 8090 8400 0204 7240 380
 - Titulaire : ARC LAT'VEDAS MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE
 - BIC : CMCIFR2A
 - **ATTENTION ! NOTRE COMPTE BANCAIRE A CHANGÉ : UTILISEZ UNIQUEMENT L'IBAN AU DESSUS !**

Conditions de règlement :

- Le *paiement par chèque* pourra être effectué **en 3 fois maximum** et le dernier règlement devra être fait **avant le 31 décembre 2026**.
 - Le *paiement en virement* ne pourra se faire **qu'en une seule fois**.
- ⇒ *ATTENTION ! Les Chèques Vacances ne sont pas acceptés*
- ⇒ *En attente des informations pour le « PASS'SPORT » 2026-2027...*

Pour les débutants :

- ⇒ La première séance d'initiation est offerte par le club.
- ⇒ Les arcs d'initiation sont prêtés aux débutants la première année.
- ⇒ Il est recommandé aux nouveaux archers d'acquérir un kit personnel de l'archer (carquois, flèches, repose-arc, protège-bras, fausse corde et palette), indispensable à la pratique de ce sport. Ce kit est fourni par le club (voir le bon de commande dans le dossier ci-joint).

Arc Lat' Vedas MMM

Fédération Française de Tir à l'Arc - Affiliation n° 11 34 123

Site internet : <http://arclatvedas.fr/> - Email : contact@arclatvedas.fr - Tel : 07.43.35.10.77



LISTE DES PIÈCES DU DOSSIER D'INSCRIPTION

A conserver :

- ✓ Règlement du club (à télécharger sur le site du club)
- ✓ Statuts du club (à télécharger sur le site du club)
- ✓ Grille horaire des créneaux encadrés (à télécharger sur le site du club)

A imprimer et remplir par tous les archers :

- ✓ Fiche d'inscription (incluse dans ce document)

A imprimer et remplir par tous les archers débutants :

- ✓ Bon de commande du kit débutant (inclus dans ce document)

A imprimer et remplir par les parents pour les jeunes archers :

- ✓ Autorisation de pratique du Tir à l'Arc (incluse dans ce document)

A fournir à l'inscription :

- ✓ Une photo d'identité
- ✓ Le règlement
- ✓ Le numéro d'identification « Pass' Sport » reçu par courrier ou par email du ministère spécifiant l'obtention de la prime.

A conserver par l'archer :

- ✓ Le questionnaire médical rempli (à télécharger sur le site du club)
 - Ce questionnaire doit être présenté lors de la remise de la fiche d'inscription et ensuite conservé par l'archer. (Le club ne collecte pas ce document qui est à l'usage exclusif et confidentiel du licencié)
- ✓ La Notice d'information assurance Licence FFTA (à télécharger sur le site du club)

Pour tous les archers :

Le certificat médical n'est PAS obligatoire.

Par contre, il est obligatoire de remplir le questionnaire médical : si vous répondez « OUI » à au moins une des questions, vous devrez alors fournir un certificat médical au club.



INSCRIPTION A L'ALV3M - SAISON 2026-2027

Je soussigné(e)

Ces informations sont obligatoires

M. ☐ Mme ☐ (nom, prénom)

Né(e) le : / / à (Ville, Dept, Pays) :

Nom de naissance :

Nationalité :

Téléphone : E-mail : @

Adresse postale :

CP : Ville :

Arme principale : Arc classique / Arc à poulie / Arc nu (*) (*) Rayer la mention inutile

Je reconnais avoir répondu négativement au questionnaire de santé. ☐

Dans le cas contraire, je fournis un certificat médical : ☐

RENOUVELLEMENT DE LICENCE : ☐

En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Celles-ci ne pourront être utilisées que pour les besoins internes de la gestion de l'association. Elles ne pourront en aucun cas être communiquées à des tiers sans votre accord.

J'accepte que les informations ici demandées soient utilisées pour réaliser mon inscription au club et à la FFTA (Fédération Française de Tir à l'Arc) : (RÉPONSE OBLIGATOIRE) OUI ☐ NON ☐

Dans le cadre de sa communication interne et externe (site internet, plaquette, presse...) le club peut être amené à utiliser des photos des archers.

J'accepte que mes photos soient utilisées : OUI ☐ NON ☐

Déclare avoir pris connaissance du Règlement Intérieur des membres de L'ALV3M, accessible sur le site internet du club, et consent à m'y conformer en tout lieu et en toute occasion entrant dans le cadre des activités du Club.

Fait à : Le :

Signature :

Avez-vous besoin d'un reçu de paiement pour vous faire rembourser : OUI ☐ NON ☐

Comment avez-vous découvert notre club :

Séances découverte ☐ Fêtes des Associations ☐ Autres Manifestations publiques ☐ Internet ☐
Réseaux sociaux ☐ Articles journaux ☐ Annuaire associations ☐ Autres : ☐

Cadre réservé au club			
Licence choisie	Remise suppl.	Montant total inscription	Mode de paiement
		€	Chèque / Virement / Espèces ☐ ☐ ☐

Arc Lat' Védas MMM

Fédération Française de Tir à l'Arc - Affiliation n° 11 34 123

Site internet : <http://arclatvedas.fr/> - Email : contact@arclatvedas.fr - Tel : 07.43.35.10.77



AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS PRATIQUE DU TIR A L'ARC - SAISON 2025-2026

(Pour les archers mineurs)

Je soussigné(e) (Nom du parent) :

Demeurant à :

.....

.....

Autorise mon fils (*) - ma fille (*) (Nom de l'Archer) :

.....

à pratiquer le tir à l'arc au sein de L'ALV3M, affilié à la FFTA.

- Les horaires m'ont été communiqués et j'ai accédé au Règlement Intérieur sur le site internet du Club.
- Mon fils (*) - Ma fille (*) est affilié(e) à la FFTA par les soins du Club et bénéficie de la sorte de l'assurance fédérale dont le montant est compris dans la cotisation annuelle.
- Il (*) – Elle (*) a répondu au questionnaire de santé.

Mon fils (*) - Ma fille (*)

- est autorisé(e) à quitter seul le Club à la fin des cours : OUI ☐ NON ☐
- doit attendre son accompagnateur : OUI ☐ NON ☐

Préciser le nom des personnes autorisées si différent des parents :

.....

.....

Les enfants accompagnés devront être déposés et récupérés à l'intérieur du gymnase Georges Brassens ou sur le terrain d'entrainement extérieur. Les parents sont responsables de leur enfant jusqu'à l'arrivée de l'entraîneur et dès la fin des cours.

LES HORAIRES DE DÉBUT ET DE FIN DES COURS DEVRONT ÊTRE RESPECTÉS STRICTEMENT.

En dehors des cours de tir à l'arc, les archers mineurs ont accès au gymnase aux horaires d'entrainement des adultes, et au terrain extérieur, sous la responsabilité de leurs parents et uniquement en leur présence.

Je m'engage à répondre aux sollicitations du club pour accompagner les déplacements qui seront proposés à mon enfant pour participer à des rencontres ou à des compétitions de tir à l'arc.

Fait à : Le :

Signature :

Coordonnées des parents (obligatoire)

Parent 1 :	Parent 2 :
Tel portable :	Tel portable :
E-mail : @	E-mail : @

(*) Rayer la mention inutile

Arc Lat' Védas MMM

Fédération Française de Tir à l'Arc - Affiliation n° 11 34 123

Site internet : <http://arclatvedas.fr/> - Email : contact@arclatvedas.fr - Tel : 07.43.35.10.77